



ARGOS AVOCATS CONSEILLE GREEN RIDERS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE DOCTIBIKE

Paris, le 16 décembre 2021.

Argos Avocats – **Julien Sanciet** (associé) - a conseillé Green Riders, leader de la mobilité électrique douce, dans le cadre de sa prise de participation dans Doctibike.

Doctibike est spécialisé dans la vente, la réparation et le diagnostic de batteries adaptées à plus de 700 marques de trottinettes, scooters, motos et vélos. L'opération permettra aux deux sociétés de renforcer leur implantation européenne et au groupe Green Riders de devenir leader Européen de la mobilité électrique.

L'opération est financée par BNP Paribas Développement, entré au capital du groupe en avril 2021, et par BNP Paribas et Caisse d'Epargne Ile de France.

Argos Avocats intervenait sur l'ensemble des aspects corporate et financement de l'opération.

Contact :

Julien Sanciet

Email : jsanciet@argosavocats.com

Tél : +33(0)6.82.16.92.27